

# **CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS**

## **PROCES-VERBAL - SEANCE DU 17 FEVRIER 2014**

**Etaient présents** : Yves George, le Maire,

Mesdames Duneau J, Germain N, Martin D, Messieurs Favry K, Gledel G, Grisel Ph, Lasnier H, Prévost G, Talbot A, Touzelet S, Virlet F.

**Absents et excusés** : Mme Cousin D, Mrs Bailhoux L, Vieillard C

**Pouvoirs** : Mme Cousin Danièle donne pouvoir à Mme Martin Dominique.

**Secrétaire de séance** : DUNEAU Josette

**Rappel de l'ordre du jour** :

- Approbation du procès verbal du 20 janvier 2014

**Délibérations** :

- ZAC des Coutures : choix du concessionnaire
- Urbanisme : Révision du P.L.U. – Nomination de la commission P.L.U.
- Commerces : Subvention de la Région - contrat 3G
- Personnel : titularisation de l'assistante d'enseignement artistique
- Ecole publique : Intervenant extérieur – Professeur d'éducation sportive
- Ecole privée : forfait communal aux écoles sous contrat

**Informations diverses**

- Décisions du maire
- Questions diverses

### **APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL**

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès verbal du 20 janvier 2014. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'émet aucune observation et l'approuve.

### **POINT A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR**

- Contrat emploi avenir.

### **ZAC DES COUTURES – CHOIX CONCESSIONNAIRE**

La commission Ad hoc, spécifique à la consultation pour la désignation d'un concessionnaire, s'est réunie le 3 février en présence du bureau d'étude SIAM pour étudier et finaliser l'offre reçue. Le Conseil Municipal délibèrera à l'issue des négociations.

### **URBANISME – CREATION D'UNE COMMISSION**

La création d'une commission est rendue nécessaire pour la procédure de révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Le Conseil valide à l'unanimité la composition de celle-ci qui sera composée d'un président : Mr Yves George, le Maire, et de 5 membres : Mrs Glédel G, Lasnier H, Prévost G, Touzelet S et Virlet F.

### **COMMERCES – SUBVENTION DE LA REGION – CONTRAT 3G**

Monsieur le Maire expose qu'un dossier de subvention est à remettre au Conseil Régional au titre du Contrat 3G (services Agglo-Pays des Châteaux) pour l'opération des commerces pour un montant de

195 000€. Le Conseil Municipal approuve le dossier de subvention et charge le maire des formalités administratives liées à cette opération.

### **PERSONNEL – TITULAIRE INTERVENANT EN MUSIQUE**

Melle Emilie ROGER, assistante d'enseignement artistique, a accompli la période de stage de 6 mois avec satisfaction. Par conséquent, le conseil municipal, unanime, décide de la titulariser à partir du 1<sup>er</sup> mai 2014.

### **ECOLE PUBLIQUE – INTERVENANT EPS**

Considérant qu'une activité « Education Sportive » est dispensée aux enfants de l'école Victor Hugo, monsieur le maire propose la prise en charge d'un professeur d'éducation physique, diplômé d'Etat, à raison de 2 heures hebdomadaires pour l'année scolaire 2013-2014. Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord et charge le maire des formalités administratives.

### **FORFAIT COMMUNAL – ECOLES PRIVEES.**

Le maire rappelle qu'en application des textes législatifs et réglementaires en vigueur, la commune doit participer aux frais de fonctionnement des écoles privées pour les élèves domiciliés sur son territoire. Une convention définissant les conditions et modalités de calcul du forfait communal obligatoire, est à signer avec l'Enseignement Catholique – Diocèse de Blois pour l'année scolaire 2013-2014. Le financement est constitué d'un forfait communal de 494€ par élève et pour les classes primaires et maternelles. Le Conseil municipal, unanime, accepte de participer au financement des écoles sous contrat, approuve la convention présentée et autorise le maire à la signer.

### **CREATION CONTRAT EMPLOI A VENIR**

L'emploi avenir a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, sans ou avec peu de qualifications et âgés de 16 à 25 ans. Ce contrat est d'une durée minimale de un an et de trois ans maximum. L'aide relative à l'emploi d'avenir est attribuée au vu des engagements de l'employeur et le montant est fixé à 75% du taux horaire brut du smic. Le Conseil Municipal, unanime, décide la création d'un contrat emploi avenir pour renforcer l'équipe technique. Monsieur le Maire est chargé des formalités administratives.

### **DECISIONS DU MAIRE**

Dans le cadre des délégations qu'il détient, Mr le Maire présente aux membres du Conseil les décisions prises depuis la dernière réunion de Conseil.

### **INFORMATIONS DUNEAU Josette**

- Logements sociaux : deux logements T2 et T3 seront disponibles en mars prochain. Les demandes doivent être déposées au secrétariat de mairie.
- Commission Population : Une réunion est fixée au mardi 11 mars à 18h30 en mairie.

### **INFORMATIONS PREVOST Guy**

- Cabinet médical : remplacement des volets côté salle d'attente et éclairage partie bureau et salle d'examen à revoir.

### **INFORMATIONS TOUZELET Serge**

- Entreprise APPA OO : L'inauguration de l'extension de son activité a été une belle réussite avec plus de 200 personnes et la présence des officiels (présidents d'Agglopolys, du Conseil Général, Sénatrice, Préfet et de nombreux autres élus de la Commission de Développement Economique d'Agglopolys, etc ).

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Agglopolys – Transport à la demande** : Mr Glédel G, membre de la commission « transports », présente RESAGO un service de transport collectif public rattaché au réseau de transports d'Agglopolys, appelé auparavant « TAD de Zélia ». Ce service offre cinq allers-retours du lundi au samedi et trois allers-

retours les dimanches et jours fériés. Il suffit de s'inscrire. Des plaquettes sont disponibles en mairie et des informations complémentaires apparaîtront dans les prochains Echos mensuels.

• « **Marquise de Pompadour** » : Pour fêter l'anniversaire de la 250<sup>ème</sup> année de sa mort, Monsieur le Maire propose la dénomination d'une rue à son nom. Une cérémonie pourrait être organisée pour marquer l'évènement. Toutes les propositions et idées seront les bienvenues.

• **Date à retenir** :

Prochaine réunion de conseil, le lundi 17 mars 2014.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
GEORGE Yves le Maire		LASNIER Henri	
BAILHOUX Lionel	Absent - excusé	MARTIN Dominique	
COUSIN Danièle	Absente – excusée - pouvoir à Mme Martin D.	PREVOST Guy	
DUNEAU Josette		TALBOT Alain	
FAVRY Kévin		TOUZELET Serge	
GERMAIN Nicole		VIEILLARD Christian	Absent - excusé
GLEDEL Georges		VIRLET François	
GRISEL Philippe			